

Zeitschrift:	Pionniers suisses de l'économie et de la technique
Herausgeber:	Société d'études en matière d'histoire économique
Band:	5 (1960)
Artikel:	Mathias Hipp (1813-1893), Jean-Jacques Kohler (1860-1930), Eugène Faillettaz (1873-1943), Jean Landry (1875-1940)
Autor:	Mestral, Aymon de
Kapitel:	Jean-Jacques Kohler (1860-1930)
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1091197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEAN-JACQUES KOHLER

1860–1930

Dans le commerce et l'industrie, deux types d'hommes attirent et retiennent l'attention: les pionniers d'une part, les réalisateurs d'autre part. Tandis que les premiers ont le mérite d'ouvrir une voie nouvelle, les seconds, bénéficiant des efforts de leurs prédecesseurs, mènent l'entreprise au plus haut point de son développement. Ces deux types, que l'on rencontre d'ailleurs rarement à l'état pur, sont complémentaires et solidaires les uns des autres. Ils ne sont pas seuls non plus. A leur côté, une série de collaborateurs participent à l'effort commun, préparant ainsi l'ère du travail en équipe, qui est de règle aujourd'hui.

Heureuse l'entreprise qui a su rester une Maison, au même titre qu'une famille, dont les membres sont unis entre eux. A cet égard, le cas de Jean-Jacques Kohler, ou plus exactement des Kohler, est particulièrement instructif. Nulle part ailleurs peut-être, l'enchaînement des générations n'apparaît aussi clairement. A travers les réalisations et les succès du dernier maître-chocolatier Kohler, on distingue l'apport de ses devanciers. J.-J. Kohler constitue le point d'aboutissement et d'accomplissement d'une lignée de commerçants et d'industriels.

De tout temps, les gens du Nord ont ressenti l'attraction des terres plus heureuses et fertiles de l'Ouest. Qu'elle se manifeste sous la forme brutale de l'invasion ou d'une pénétration pacifique, individuelle ou familiale, cette poussée démographique n'est pas toujours du goût des premiers occupants, dont elle bouscule les habitudes. Mais il arrive aussi que ces déplacements constituent à la longue pour le pays un afflux de forces nouvelles. C'est le cas notamment avec la race des Kohler, originaires de Buren-sur-l'Aar, où leur nom apparaît au XVI^e siècle. L'un d'eux s'établit en 1770 environ au Pays de Vaud, où il fera souche. La seule trace que l'on possède de cet artisan ou commerçant bernois inconnu est une inscription figurant au

revers de la couverture d'un livre de commandes ou de dessins. Elle est rédigée comme suit: «Cettait un Livre de Dessins comansé en m'établissant 1770 environ, aucun Dessin ne pouvant Servir, j'ay oté toutes les feuilles 1789.» Cette inscription, dont les lecteurs apprécieront la saveur, est intéressante. En effet, le petit-fils de ce Kohler inconnu, Charles-Amédée, le fondateur de la fabrique de chocolat a repris et utilisé ce même volume relié en cuir et doré sur tranches, en le commençant par la fin. Il y a tracé de sa plus belle écriture à la ronde le titre suivant: «Livre de Nottes (sic) d'Amédée Kohler fils. Commencé le 1^{er} janvier 1817.» Aussi peut-on présumer, par l'examen des dates, que l'auteur de la première inscription rapportée plus haut est bien l'ancêtre des Kohler fixés au Pays de Vaud, un obscur artisan, jusqu'ici inconnu, répondant au nom de Hans-Rudolf, né en 1707, mais dont on ignore la date du décès.

Avant d'en venir au précurseur des maîtres-chocolatiers Kohler, il ne paraît pas inutile, comme le prénom d'*Amédée* a été porté par quatre générations de Kohler consécutives, de donner ci-après un petit tableau, dans lequel le nom de chacun des Amédée est suivi, pour plus de clarté, d'un numéro d'ordre dynastique, ainsi que d'un qualificatif distinctif, à savoir:

Hans-Rudolf <i>Kohler</i> , l'artisan inconnu	1707— ?
père de	
Gottlieb- <i>Amédée I^{er}</i> , le Précurseur	1761—1833
père de	
Charles- <i>Amédée II</i> , le Fondateur	1790—1874
père de	
<i>Charles-Amédée III</i> , la Figure de Transition	1820—1884
père de	
<i>Amédée-Louis IV</i> , dit Monsieur Amédée	1850—1908
et de	
<i>Jean-Jacques</i> , dit Monsieur Jean, le Réalisateur	1860—1930
père de	
Jean-Victor, dernier héritier mâle des chocolatiers Kohler.	

Le Précurseur (1761–1833)

A partir de Gottlieb-Amédée I^{er}, le fils de Hans-Rudolf et le précurseur des chocolatiers, les dates, les détails, les précisions se multiplient. Ce personnage n'était pas le premier venu. Il possède incontestablement l'étoffe d'un vrai commerçant. Les temps troublés qu'il a traversés, en pleine période de révolution, de guerre et de blocus, n'ont jamais arrêté son activité. S'il avait épousé une Suisse allemande, en la personne d'Anne ou Nanette Ernst, de Winterthur, ce jeune négociant a pris fait et cause pour l'indépendance de Pays de Vaud, en participant, le 14 juillet 1791, au banquet patriotique et séditieux des Jordils, à Lausanne.

Après avoir créé une première société commerciale avec un certain M. Boulanger, il emprunte à son associé un modèle de *contrat d'apprentissage*, qui sent un peu son catéchisme: «L'apprenti promet d'être fidèle, réglé dans sa conduite, assidu au travail, zélé pour les intérêts de son Patron, discret sur toutes choses, soumis envers ses supérieurs, poli, honnête envers un chacun, de ne jamais s'absenter de la maison, ni de jour, ni de nuit, sans en avoir obtenu la permission de ses chefs; d'éviter soigneusement toute liaison dangereuse et, à cet effet, de ne fréquenter ni café, ni autres maisons publiques, de ne faire aucun crédit de son chef et enfin de ne se livrer à aucune espèce d'affaires de commerce pour son compte ou en participation.»

Si bien conçu et formulé qu'il soit, ce modèle de contrat paraît s'appliquer à un type d'apprenti idéal, qui n'a probablement jamais existé que sur le papier !

Là-dessus, G.-Amédée Kohler s'établit, en 1793, à la rue du Grand-St-Jean, 3, à Lausanne. Il achète des marchandises dans tous les coins du monde: huile d'olive de Gênes, sucre en gros pains anglais venus de Londres, sacs de café de la Martinique, de St-Domingue, de Porto-Rico, balles de coton de Salonique, balles de poils de chameau, balles de cacao de Grenade, barils d'épices, etc. A fin mai de la même année, il passe un «traité de société» avec un certain Frédéric Bournet, dûment autorisé par Monsieur son Père, bourgeois de Lausanne. Le caractère pratique et précis de ce contrat, qui n'a pas été passé devant notaire, atteste le sens commercial et l'expérience des affaires de Kohler, alors âgé de 32 ans. Il convient de signaler entre autres l'existence d'une clause d'arbitrage, qui pourrait figurer telle quelle dans un traité de réassurance actuel. Elle exclut en effet tout recours aux

tribunaux ordinaires et prévoit, pour les cas litigieux, la désignation d'arbitres-négociants chargés de trancher souverainement l'affaire en suspens.

En 1803, G.-Amédée Kohler, premier du nom, s'associe avec le sieur Requeirol, qui semble s'être retiré de l'association en 1812/13. Demeuré seul à la tête de ses affaires jusqu'au début de 1817, Kohler s'associe alors avec ses deux fils, Amédée et Frédéric, sous la raison sociale «Amédée Kohler & Fils» à Lausanne. Dans les livres de cette époque, on trouve déjà les initiales A. K. & F., sous lesquelles la marque de fabrique du chocolat Kohler sera lancée plus tard à Lausanne.

C'était le beau temps où les Kohler de Lausanne et leurs cousins de Buren-sur-l'Aar acheminaient leurs marchandises, les vins du pays en particulier, par le canal d'Entreroche, qui reliait alors les eaux de la Venoge et celles de l'Orbe, Yverdon, les lacs de Neuchâtel et Bienne et l'Aar, et vice-versa. Au mois de juillet 1818, la maison de commerce Develay & Kohler à Yverdon et Buren est dissoute. La maison de Lausanne s'associe avec les Kohler de Buren pour continuer directement l'ancien commerce de vins, sous la raison sociale de «Frères Kohler».

L'ascension économique et sociale de Gottlieb-Amédée Kohler est couronnée, le 10 mars 1822, par son admission dans la Bourgeoisie de Lausanne et l'octroi de la naturalisation vaudoise. Toutes les dispositions étaient prises en vue de l'avenir; les deux fils avaient déjà succédé à leur père, lorsque le Précurseur des chocolatiers Kohler s'éteint, le 20 septembre 1833, à l'âge de 72 ans, après avoir fait honneur à sa patrie vaudoise d'adoption.

Le Fondateur (1790–1874)

Au temps où les aristocrates de la rue de Bourg et les intellectuels de la Cité rivalisaient d'élégance et d'esprit avec leurs hôtes étrangers de passage, la naissance du fils d'un négociant bernois aura sans doute passée inaperçue. La société lausannoise a mis plus d'un siècle à se rendre compte et admettre que les commerçants et les industriels, si longtemps tenus à l'écart des salons, présentaient peut-être autant d'importance et d'intérêt que les avocats, les professeurs et les ecclésiastiques, qui tenaient le haut du pavé, avec les magistrats, les banquiers et les médecins.

Toujours est-il que Charles-Amédée Kohler (II), le fils du Précurseur,

fait rapidement son chemin dans la vie. Il avait d'ailleurs tout pour réussir: un visage avenant, aux traits réguliers et fermes, un beau regard pénétrant, l'esprit clair et pratique, une intelligence ouverte aux besoins nouveaux de l'époque, ainsi qu'une grande dignité naturelle. Dans le «Livre de Nottes» qu'il a commencé le 1^{er} janvier 1817, il esquisse ainsi son début dans l'existence: «Né le 15 juin 1790 et baptisé le 10 juillet à l'Eglise Allemande, j'ai été reçu à la Sainte-Cène, à la fête de Pâques 1805. — Je me suis marié avec Françoise-Marie Hooffstetter, de Buren, le 15 décembre 1817 . . . Notre famille avait fait la connaissance de la sienne, dès son retour de Londres, qui eut lieu en mai 1816. En juillet 1817, j'ai eu des vues sur ma chère Fanny, qui furent accomplies le 16 septembre, à 4 heures du soir, que j'obtins sa main du consentement de son Père . . . Le 20 novembre, nous passâmes le contrat de mariage et, le 15 décembre, notre Mariage fut bénî par mon ami, Antoni Curtaz, dans l'Eglise de Prilly.»

Entré très jeune encore dans l'entreprise paternelle, Ch.-Amédée Kohler II rédige, en date du 1^{er} septembre 1817, les «*Directives* à suivre pour les *Apprentis* qui sont dans ma Maison». La question paraît avoir présenté une grande importance à ses yeux. Ses instructions dénotent chez ce jeune commerçant de 27 ans un sens de l'organisation du travail remarquable. Par ailleurs, il porte sur les apprentis qui défilent dans l'entreprise une série de *jugements* alertes et pénétrants. La qualité de ces apprentis Suisses allemands, Romands et étrangers semble avoir laissé souvent à désirer; mais il y avait des exceptions. Ainsi, par exemple, un Italien: «Je lui ai donné 1 tabatière en argent de 30 £. Il nous a quittés, en emportant mes regrets, car il s'est acquis mon estime par ses qualités et son mérite bien connu.» En revanche, un Zuricois: «Je l'ai congédié, non que je ne fusse pas content de son travail; mais parce qu'il n'a voulu s'engager chez moi que pour 6 mois et aussi apprendre le français à mes dépens!» — Un autre Suisse allemand: «Intelligent, actif quand il voulait l'être. Mais canaille!» — Un Français: «Honnête, intelligent; mais très bavard et se mêlant fréquemment de ce qui ne le regardait pas.» — Un Zuricois: «Tête légèrement dérangée. Idées de noblesse, etc. Aurait fait un excellent étudiant perpétuel!» — Un Vaudois: «Brave homme, assidu, sans initiative et ne comprenant pas un mot d'allemand, ce qui ne pouvait nous aller . . .» Et ainsi de suite. Cette galerie de portraits ne manquait pas de piquant.

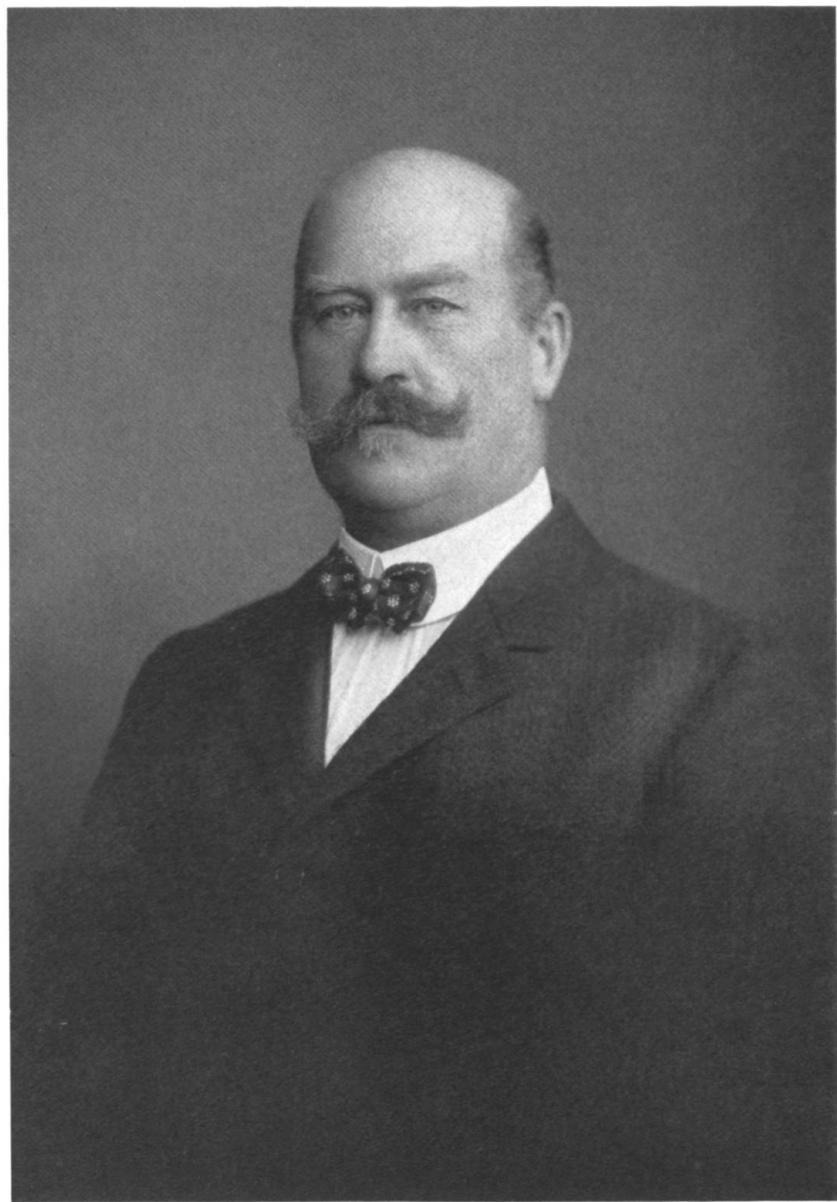
Comme indiqué plus haut, le Précurseur s'était associé avec ses deux fils, Amédée et Frédéric, le 3 décembre 1817: «Sous cette date, écrit Ch.-

Amédée II, nous avons formé, avec le Secours de Dieu, une nouvelle société. Notre cher Père retirera $\frac{2}{3}$ des bénéfices, moi $\frac{1}{3}$, jusqu'au moment où Fritz (alias Frédéric) s'établira.» Douze ans plus tard, une circulaire du *6 avril 1829* annonce à la clientèle: «L'âge avancé de notre Sieur Amédée Kohler Père l'engageant à se retirer des affaires, notre société se trouve dissoute dès ce jour. — Notre Sieur Ch.-Amédée Kohler fils, qui continuera le même genre d'affaires, savoir celui des denrées coloniales, des achats et ventes pour compte d'amis reste seul chargé de la liquidation. Quant à notre Sieur Frédéric, il suivra, conjointement avec notre Maison de Buren, la maison de vins du pays, sous la raison sociale ,Frères Kohler».

L'année décisive de *1831* approche. Aux denrées coloniales et aux vins du pays, Ch.-Amédée Kohler se décide, avec son frère Frédéric, à ajouter une branche nouvelle: *le chocolat!* Il entre ainsi en lice, après F. L. Cailler, à Corsier sur Vevey en 1819, et Philippe Suchard en 1826 à Serrières, près Neuchâtel; mais avant David Sprüngli en 1845 à Zurich, Jacques Klaus au Locle/Morteau en 1856 et les frères Julien et Daniel Peter à Vevey en 1867.

A cet effet, les Kohler installent la fabrication du chocolat dans un ancien moulin, dit usine Bramafan (brâme-la-faim), à la rue du Petit St-Jean, en contre-bas de l'Hôtel de Ville, et ils aménagent les bureaux et les magasins au N° 3 de la rue du Grand St-Jean, où leur Père, le Précurseur, s'était établi avant eux. Une industrie nouvelle, encore modeste, mais chargée d'avenir, prenait ainsi pied à Lausanne, à quelque distance de l'ancienne tannerie des J.-J. Mercier. — Un an plus tard, Frédéric Kohler, qui avait épousé sa belle-sœur M^{elle} Marie Hooffstetter, se retire de l'association. Il s'en va tenter sa chance comme directeur des forges d'Ardon (Valais) tout d'abord, puis intendant des postes vaudoises et directeur du II^e arrondissement des postes fédérales à Lausanne, où il meurt en 1862. Voilà donc le Fondateur désormais seul à la tête de son entreprise.

En fait, on sait assez peu de choses sur les débuts de la fabrication du chocolat au Petit St-Jean, où elle a connu et surmonté les aléas inhérents à toute nouvelle branche d'activité. Mais les Kohler sont gens tenaces et entreprenants. *Amédée II* en particulier connaît le prix des voyages et des relations d'affaires. Cet être matinal et sociable, toujours prêt à saisir les occasions au vol, est constamment en route. C'est ainsi qu'il écrit, de Zurich, le 30 mai 1839, à son fils Charles à Lausanne: «Je suis arrivé ce maxin à $5\frac{1}{2}$ heures en très bonne santé, après avoir séjourné à Berne depuis $5\frac{1}{2}$ heures à $12\frac{1}{2}$, temps que j'ai employé à faire visite à tous nos parents



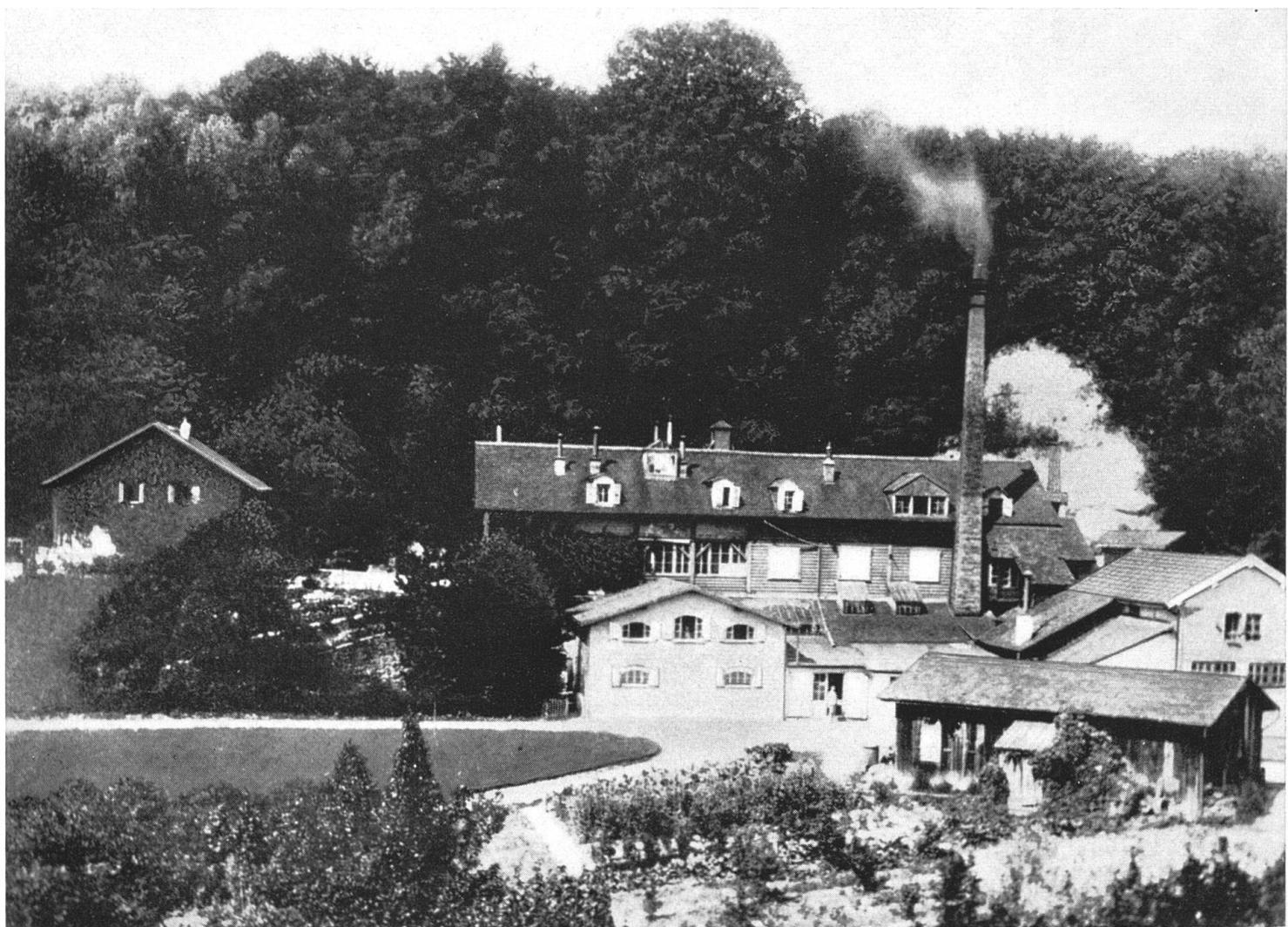
J.-J. Kohler

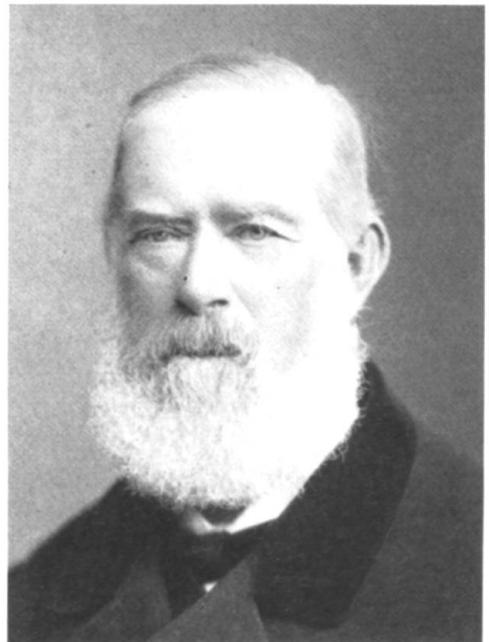
J.-J. Kohler
1860–1950



◀ Première fabrique de chocolat Amédée Kohler et fils 1850, à Lausanne, rue Petit St-Jean; entrée centre gauche, en bas

Ancienne fabrique de chocolat Amédée Kohler et fils, 1850, dans le vallon du Flon, à Sauvabelin sur Lausanne





Le Fondateur de la fabrique de
de chocolat Kohler:
Ch.-Amédée Kohler, 1790–1874

La famille du fondateur: assis
(de g. à dr.) Ch.-Amédée, sa
femme, née Hoofstetter, de Bu-
ren, et son successeur Charles-
Amédée allié David. Debout (de
g. à dr.) Emma, Adolphe et
Fanny Kohler



à toutes les chocolates dans un état
sec et non exposé au soleil. Sa fa-
brique d'hiver peut indiquer que
celle d'été. Si cependant dans de
s'approprieront à la fin de l'hiver
peut tout l'été.

PRIX-COURANT

des CHOCOLATS de la FABRIQUE

d'AMÉDÉE KOHLER & FILS

à LAUSANNE.

Lith. Spengler & C°

Indiquez les quantités du Chocolat
le nombre de plaques et les sommes
les plus dépendent évidemment
sur chose. Cela de 5 fr. à 5 ff.

Petites tablettes en
sachets de 10 onces
La boîte.

Chocolats.		12 onces.	16 onces.	14 onces.	
Sucre bon ordinaire,	N° 0	14	19	17	
Sucre fin sans parfum,	1	16	21	19	
Sucre fin sans parfum,	2	20	27	24	
Sucre bon ordinaire canelle,	3	15	20	18	
Sucre fin canelle,	4	18	24	21	
Sucre fin canelle,	5	20	27	24	
Pâte fine de santé,	6	18	24	21	
Pâte surfine de santé,	8	27	36	32	
Sucre surfin sans parfum,	9	26	34	30	70
Sucre surfin sans parfum nicarague, . .	10	34	45	40	80
Sucre surfin demi canelle,	11	28	38	33	
Sucre fin vanille,	11	26	31	30	70
Sucre surfin à la canelle,	12	30	41	35	75
Sucre surfin demi vanille,	13	34	45	40	80
Sucre surfin à la vanille,	14	40	52	46	80
Sucre extrafin à la romaine,	15	48	61	56	100
Pâte caraque de sucre, extrafin sans sucre.	16	48	64	56	
Caraque extrafin sucre sans parfum, . .	17	48	64	56	100
Caraque extrafin à la canelle,	18	54	72	63	108
Caraque extrafin à la vanille,	19	60	80	70	116
Sucre surfin à la Mousse d'Islande, . .		32	44	38	
Sucre surfin au Salp,		36	48	42	
Sucre surfin vermifuge,		39	52	45	

N.B. les plaques en sus de 10 à la 80 contiennent 5 cent. de plus par fl.

Les gros Diablotins sont aux mêmes prix que les Chocolats en plaques.

Les petits Diablotins contiennent 10 cent. par fl de plus. On en fait
de toutes les qualités. La mise en boîtes coûte 10^{fr} de plus pour les gros Sachets.

Fac-simile du prix-courant des chocolats de la Fabrique d'Amédée Kohler & Fils à Lausanne. Les chocolats étaient mis en vente en plaques ou petites tablettes. Celles-ci se mesuraient en onces; il s'agissait là d'une ancienne mesure de poids, qui variait entre 28 et 30 g environ

en général . . . Dès mon arrivée ici, je suis allé chez M. Keller, que je n'ai d'abord pas trouvé. En flânant par la ville, il pouvait être 6 heures du matin, je m'arrêtai au marché aux poissons à voir ce que l'on vendait. J'aperçois une figure qui faisait comme moi, regardant les poissons qu'on apportait et je vis que c'était Achille de la Harpe, logé au même hôtel que moi, au Baur. Comme il allait visiter les établissements mécaniques de M. Escher, je lui demandai de pouvoir l'accompagner; c'est ce que j'ai fait toute la matinée et j'en ai eu le plus grand plaisir.»

L'essor pris par ses affaires engage Ch.-Amédée Kohler, à acheter, en 1849, à la Commune de Lausanne, la scierie de *Sauvabelin*, où il transfère la fabrication du chocolat. A cette occasion, il transforme les installations techniques et se procure notamment une chaudière à vapeur, qui remplace l'ancienne roue à aubes et fait sensation à Lausanne. En consultant les recettes qui figurent dans le «Livre de nottes» du Fondateur, on demeure confondu par la variété des chocolats fabriqués à Sauvabelin, près de 25 qualités différentes, au nom aromatique et évocateur, comme Sucré extrafin à la romaine, Caraque extrafin à la canelle, Sucré surfin à la Mousse d'Islande, Sucré surfin au Salep, gros ou petits Diablotains, etc.

Du haut de sa demeure de Montriond, Amédée Kohler aimait à observer avec sa longue-vue les barques, qui transportaient les sacs de cafés destinés à sa Maison. Un jour, il remarqua une agitation inusitée parmi les membres d'un équipage, qui s'affairaient et gesticulaient autour des sacs de café. Flairant là une opération un peu louche, il descendit au port d'Ouchy. A l'arrivée de la barque, il fit peser les marchandises, dont le poids ne correspondait effectivement pas aux déclarations d'accompagnement. Pressés de questions, les matelots fautifs avouèrent en tremblant qu'ils avaient effectué des prélèvements sur le contenu des sacs de café, tout en se demandant par quel sortilège le Patron avait bien pu découvrir leurs manœuvres.

A fin 1865, le Fondateur cède ses affaires à ses deux fils, Charles et Adolphe, qui continuent le commerce de denrées coloniales en gros, ainsi que la fabrication du chocolat, sous la même raison sociale «Amédée Kohler & Fils». D'après un acte notarié du 13 janvier 1866, le père vend à ses fils les propriétés des fabriques situées au bois de Sauvabelin et en Ville, pour le prix de 112 000 fr., dont 70 000 pour les immeubles et 42 000 pour les meubles et ustensiles.

Lorsque le Fondateur s'éteint, le 15 septembre 1874, à l'âge de 84 ans, la marche de l'entreprise familiale est assurée, grâce à ses deux fils Charles

et Adolphe, qui resteront associés jusqu'au 31 mars 1879, tandis que leur frère cadet Emile volera de ses propres ailes et fera une carrière d'industriel au Brésil, avant de finir ses jours à Lausanne, en qualité de Municipal.

Une Figure de Transition (1820–1884)

Dans la lignée des Kohler, *Charles-Amédée III*, le fils aîné du Fondateur a occupé ce qu'on appelle en style parlementaire un ministère de transition. A en juger par son expression tendue et contractée, il était loin de posséder l'autorité naturelle et l'aisance de son père ou la rondeur militaire de son fils cadet. Mais, tel qu'il était, il a rempli un rôle utile dans la série des maîtres-chocolatiers.

Suivant l'usage de son temps et de son milieu, il entre fort jeune, à l'âge de 17 ans à peine, dans l'entreprise familiale. Son père porte sur lui l'appréciation suivante dans le fameux «Livre de nottes»: «Mon fils aîné, Charles, a commencé son apprentissage de commerce le 9 may 1837. Le I^{er} janvier 1840, je lui ai promis un ajustement de 400 francs comme témoignage de mon contentement à tous égards. Il a travaillé avec moi sans interruption et à mon entière satisfaction jusqu'au 22 août 1843, qu'il est parti pour Mannheim, pour y faire un séjour pour apprendre l'allemand et étendre ses connaissances.»

En Rhénanie, le jeune Lausannois ouvre l'œil et rapporte malicieusement ses impressions à ses parents: «La population, écrit-il à fin mai 1844, n'est pas très révolutionnaire, sauf si l'heure de police pour les kneipe est fixée de trop bonne heure, et si la bière est trop chère, ce qui les empêche d'en engloutir trop. Les intérêts autres que matériels les touchent peu.» Très préoccupé par les troubles qui avaient éclaté au Bas-Valais et leur incidence sur l'activité de son oncle Frédéric dans les forges d'Ardon, il s'irrite de l'attitude des Allemands à cet égard: «Ces Allemands, écrit-il, qui ne connaissent pas la Suisse, me scient le dos d'une fameuse façon . . . Ils pensent toujours avoir raison sur ce qui se fait chez nous.» Comme l'allemand lui est devenu assez familier, Charles Kohler s'en revient au pays, qu'il trouve en pleine effervescence politique. Lors de son cours de répétition au mois d'avril 1845, il écrit de Montreux: «Il ne faut pas parler politique, si l'on veut vivre tranquille. A Ollon, je crois bien que si j'en avais pipé un mot, j'aurais été mis en pièces. Du reste, ils crient plus qu'ils n'agissent.»

En bon Vaudois, prudent et quelque peu timoré, Charles-Amédée Kohler III laisse passer l'orage. Admis comme membre propriétaire du «Cercle Littéraire» à Lausanne, il épousera M^elle Henriette-Emilie David, ce qui l'apparente au clan des Sandoz-David, du Denantou, tandis que son frère Adolphe épouse une demoiselle Bory. A partir de 1865, l'aîné assume la direction générale des affaires, laissant au cadet le soin de diriger la fabrication du chocolat. Parmi les apprentis qui se succèdent alors dans la Maison Kohler, on relève entre autres le nom de *Rodolphe Lindt*, de Berne, accompagné de la mention suivante: «Entré comme apprenti, le 1^{er} décembre 1872, sorti le 7 décembre 1875. Bon employé. Donné 300 francs comme gratification.» Il doit s'agir là du futur fondateur ou co-fondateur de la fabrique de chocolat Lindt, à Berne, créée en 1879. Mais à fin mars 1879, les deux frères Kohler décident de dissoudre leur association à l'amiable. Le cadet, Adolphe, se retire et touche la moitié de la valeur d'inventaire; ce dernier était évalué à 170 000 francs.

Trois ans plus tard, Charles-Amédée Kohler s'associe avec ses deux fils, Amédée et Jean-Jacques. Il s'éteint paisiblement, le 2 décembre 1884 à l'âge de 64 ans. Une ère nouvelle allait commencer pour la fabrique de chocolat.

Le Réalisateur (1860–1930)

L'exemple des chocolatiers Kohler démontre, une fois de plus, que la co-gestion dans l'industrie n'est pas aussi aisée et désirable que ses partisans le proclament, même dans le cadre familial. A trois reprises en effet, au cours de trois générations consécutives, on voit deux frères Kohler dissoudre de plein gré leur association, laissant à un seul le soin de diriger l'entreprise, avec les avantages et les difficultés que cette situation comporte.

Après le décès du chef temporaire de la Maison, ses deux fils, Amédée-Louis IV (1850–1908) ou *Monsieur Amédée*, comme on l'appelait familièrement à l'usine, et Jean-Jacques (1860–1930) ou *Monsieur Jean* pour ses ouvriers et employés, se répartissent la tâche. Ils s'entendent bien entre eux. Mais tandis que l'aîné, grand chasseur devant l'Eternel, s'intéresse peut-être davantage aux grèbes de la Plaine du Rhône qu'aux détails des affaires, le cadet, lui, s'affirme et s'impose de plus en plus. Sa préparation paraît du reste avoir été plus poussée.

Au sortir du Collège Gaillard et du Collège Cantonal à Lausanne, Jean-Jacques fait un apprentissage, commercial tout d'abord, dans une maison de denrées coloniales en gros à Bâle, puis industriel, comme ouvrier, dans l'usine de M. Jules Derossy, 125, rue de La Chapelle, à Paris. La connaissance des hommes et des choses du métier qu'il a acquise pendant ce double stage, entre 1879 et 1881/82, lui sera d'un grand secours pour la conduite des affaires et ses rapports avec le personnel de son entreprise. En outre, les années de Paris ont éveillé en lui un amour éclairé de la France; elles contribueront également à développer chez lui l'art de traiter avec les Français. Par son savoir-faire et son entregent, il se révélera plus tard un négociateur avisé et très écouté, lors des pourparlers engagés entre la Suisse et les Alliés, au cours de la I^{ère} guerre mondiale, pour assurer le ravitaillement de notre pays en matières premières.

Si francophile qu'il fût, le jeune Jean-Jacques Kohler était foncièrement suisse et nourrissait une passion très helvétique pour le militaire. Incorpore à 1881 dans les carabiniers, il assumera en 1893 le commandement de ce bataillon d'élite qu'il dotera, à ses propres frais, de clairons. Cette innovation fit du bruit en haut lieu. Mais il n'en a cure. Nommé lieutenant-colonel et commandant du régiment d'infanterie 3 en 1900, puis colonel à fin 1906, il remplira les fonctions de commandant de place à Lausanne pendant quelques mois au début de la guerre 1914/18. Beau cavalier, très martial, ce chef un peu bourru, qui mesurait 1,81 m de haut, en imposait à la troupe et aux officiers, qui étaient fiers de lui pour sa prestance, sa clarté d'esprit et sa force de décision. Autant de qualités naturelles et d'atouts, qui le serviront admirablement dans sa carrière civile également.

D'entente avec son frère aîné, il fait construire de 1894/96 une nouvelle usine à *Echandens*, entre une boucle de la Venoge et le pied d'une colline en hémicycle. Les Kohler y transfèrent les installations de Sauvabelin. Cette fabrique à deux étages, abritant au rez-de-chaussée la fabrication et les services de pliage au 1^{er} étage avait très bon air. Les dépôts et entrepôts se trouvaient à Bussigny, en face de la gare des CFF. Cette forme de décentralisation industrielle, qui permettait au personnel de garder le contact avec la terre, s'est révélée très heureuse.

Payant d'exemple, J.-J. Kohler élit alors domicile dans le village voisin de Lonay, en compagnie de sa jeune femme, née Emma Kohler. Cette cousine de Jean-Jacques, née et élevée au Brésil, était une amazone intrépide. Lorsque les Kohler passaient l'été à Sauvabelin, Madame Kohler se rendait

le soir à la rencontre de son mari à cheval, en traversant la forêt, sans se soucier de la présence de rôdeurs aux allures assez peu rassurantes. Son mari, qui sortait souvent fort tard du bureau, avait coutume de rentrer chez lui à cheval. — On rapporte qu'au cours d'un exercice tactique, le colonel Kohler s'apprêtait à s'engager à cheval dans un ravin très escarpé. Remarquant un mouvement d'hésitation chez certains de ses officiers, il leur déclare: «Messieurs, j'ai déjà reconnu ce terrain avec ma belle-sœur. Si une femme a passé par là, vous pouvez bien en faire autant!» Là-dessus, il descend la pente en tête du peloton de ses officiers. — Par ailleurs, Madame J.-J. Kohler ne craignait pas, dans les moments de presse, de travailler allègrement dans les ateliers de pliage à Echandens. Elle a donné deux enfants à son mari, un fils et une fille; le premier brillera dans la carrière des armes et la seconde dans le domaine des beaux-arts.

Dans la circulaire du *1^{er} avril 1898*, les frères Kohler annoncent la fondation de la S. A. de la Fabrique de Chocolat Amédée Kohler & Fils, constitué avec un capital de 3 millions de francs entièrement versés; c'était là un montant relativement élevé pour l'époque. Sous la présidence du banquier Julien Chavannes, Amédée, l'aîné, assume les fonctions d'administrateur-délégué, tandis que Jean-Jacques, le cadet, prend fermement en mains la direction de la fabrique.

Les affaires marchent bien. L'avenir s'annonce sous des auspices favorables. Nommé membre du jury de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris, J.-J. Kohler reçoit la croix de la Légion d'Honneur, au titre d'administrateur du «Village Suisse». Il trouve dans le travail et les difficultés à vaincre son climat naturel, qui stimule son énergie et développe ses facultés. *Monsieur Jean* s'y sent aussi à l'aise et maître de lui qu'à cheval. A la tête de son entreprise, comme de son régiment, il est partout le même: sobre et réfléchi, affable et décidé. Mais cet industriel, doublé d'un colonel, exigeant et strict envers les autres, comme envers lui-même, est profondément humain. Sans se dérober aux séances, qu'il limite, comme la correspondance, au strict minimum, il préfère de beaucoup le contact d'homme à homme. Toujours prêt à examiner les propositions qu'on lui soumet, il sait écouter attentivement son interlocuteur, industriel, commerçant ou contre-maître, pose deux ou trois questions, réfléchit rapidement et donne ensuite son avis ou sa décision.

J.-J. Kohler aimait à s'exprimer en de courtes sentences. Pour lui, le travail, c'était la vie. «Des vacances, disait-il, pourquoi faire? N'a-t-on pas

les dimanches?» Ou encore: «L'exemple et le devoir, d'une génération à l'autre, il n'y a rien de plus sûr.» Lorsque son fils, Jean-Victor, alors âgé de 18 ans, vient l'interroger sur la voie à suivre, il lui répond sans ambages: «Ou la filière dans la fabrique, ou les études. Mais jamais fils à papa!» Un jour, un des contre-maîtres d'Echandens lui envoie une mauvaise tête. Kohler reçoit l'homme dans le corridor de son bureau: «Eh bien, qu'est-ce qui ne va pas?» Il écoute l'ouvrier, qui expose ses griefs et commence à s'emballer. Au bout d'un moment, le patron lui déclare posément: «Je crois qu'il vaut mieux nous séparer.» Il appelle le caissier: «Versez-lui la paie de 15 jours; plus les 15 jours que la loi nous oblige à lui payer.» C'est clair, c'est net et ainsi, pas d'histoires.

Avec cela, J.-J. Kohler possédait un sens de l'humour bien vaudois, ainsi qu'une grande liberté d'esprit. Doué d'un don d'imitation dont certains de ses collègues faisaient parfois les frais, il s'amusait également à dessiner pendant les séances des conseils d'administration. Cet homme d'affaires, au tempérament militaire, n'aimait pas être roulé. Toutefois lorsqu'un mendiant venait frapper à sa porte, le colonel ne pouvait s'empêcher de lui donner quelque chose, ni résister au plaisir de causer un moment avec lui. Les colporteurs le savaient et chacun y allait de sa petite histoire, dont le patron appréciait souvent la drôlerie.

Un coup de théâtre, soigneusement préparé par Jean-Jacques Kohler, se produit en 1904. La S.A. Kohler fusionne avec la Société Anonyme de Chocolat au lait Peter à Vevey, sous la raison sociale «Société Générale Suisse des Chocolats Peter & Kohler réunis», placée sous la présidence de Daniel Peter. Après de longues années de recherches et de difficultés, le vieil inventeur autodidacte connaît enfin le succès. Aux Etats-Unis en particulier, la publicité s'empare de la figure de ce Bernard Palissy vaudois; elle le fait entrer dans l'histoire et l'imagerie populaire. Alors qu'Amédée Kohler juge le moment venu pour se retirer des affaires et se démet de ses fonctions d'administrateur-délégué en faveur de son frère cadet, Jean-Jacques imprime un vigoureux élan à la nouvelle association. Dès 1905, les Peter/Kohler fabriquent du chocolat sous la marque Nestlé, qui disposait d'un réseau de comptoirs dans le monde entier et s'intéresse financièrement à l'entreprise d'une façon substantielle.

Par ailleurs, *Monsieur Jean* apporte de nombreuses transformations dans la fabrication et l'outillage de usines. Il change et améliore le goût des produits Peter/Kohler. «Pas besoin d'un chimiste, déclarait-il, dans une

Sommer	Emile d'Affalter entré en apprenantsage le 5 Février 1872 Son maître est Mr Jean Flückiger de Schneidershof près Affalter depuis le 1er Janvier 1875 jusqu'au 21 Avril qu'il est parti pour le Service Militaire, où lui avons payé Fr 100 pour moitié Domm' en gratification de Fr 200 - pour apprenantsage
Gillieron	Gustave de Perny le Vénérable entré comme garçon au Magasin le Mois 1872 à Fr 350.-
	Mise la porte le 23 Février 1878 Forçue, nonchalance, malpropre, au puy d'enfer & au mort
Hegamey	Achille de Lainson entré comme apprenant le 17 Mai 1872 gardé 2 mois, comme commis. Il nous a quitté le 24 Juillet 1875 pour aller à Frenchfort où il a été appris 2 mois Fr 150.- gratification 200.-
Lindt	Rodolphe de Berne entré comme apprenant le 1er Octobre 1872 sorti le 7 + 1875 son employé Domm' Fr 300.- gratification

Extrait du «Livre de Notes d'Amédée Kohler fils, Commencé le 1 Janvier 1817». Jugements portés sur différents apprentis de la fabrique, en particulier sur Rodolphe Lindt de Berne, qui paraît être un des futurs co-fondateurs de la fabrique de chocolat Lindt

fabrique de chocolat. Donnez-moi un bon cuisinier. C'est bien préférable!» Il encourage financièrement les efforts de deux petites entreprises de pliage mécanique, dont il pressent l'avenir et pousse activement l'emploi des «conches» pour le malaxage de la pâte de chocolat. La fabrique d'Echandens comptait alors de 150 à 200 ouvriers.

Les difficultés ne faisaient pas défaut. C'est ainsi qu'un mouvement de grèves, parti d'Orbe, gagne bientôt Lausanne et Vevey en 1907 et s'étend au reste du canton de Vaud. Pour prévenir ou réprimer des troubles éventuels, car les esprits étaient alors très excités, le Conseil d'Etat vaudois se décide à mettre des troupes sur pied. C'était le temps où les ouvriers chocolatiers travaillaient par équipe jusqu'à 11 heures par jour et touchaient un salaire de 40 à 50 centimes par heure. Une telle rémunération était évidemment très maigre; mais elle était conforme aux normes admises dans l'industrie. Il est vrai que le franc suisse n'était pas encore déprécié. Par ailleurs, le coût de la vie était extrêmement bon marché. Si la grève est évitée de justesse chez Nestlé, il n'en va pas de même chez Peter/Kohler, dont l'usine de Vevey est bombardée de cailloux par les grévistes. J.-J. Kohler avait pris la précaution d'évacuer sa famille à Montreux; lui-même reste bloqué dans sa fabrique, jusqu'au moment où le banquier Albert Cuénod, alors président du conseil d'administration de l'entreprise, vient le libérer et l'emmener en voiture à cheval en plein jour, une fois que les passions s'étaient un peu calmées. Une vague de grèves et de revendications analogue déferlait d'ailleurs à travers notre pays. Mais peu à peu tout s'apaise et rentre dans l'ordre, comme au «bon vieux temps» d'avant 1914. Kohler en profite pour entreprendre un voyage d'étude aux Etats-Unis, en 1909; il en ramène une série de suggestions utiles.

Une fois mis en marche, le mouvement de concentration industrielle et financière se poursuit et s'étend presque automatiquement. En 1911 les Peter/Kohler fusionnent à leur tour avec l'ancienne fabrique de chocolat F.-L. Cailler à Broc, sous la raison sociale «Peter, Cailler, Kohler, Chocolats Suisses S.A., Vevey». Cette opération imprime un nouvel essor à la fabrication et à la diffusion du chocolat suisse dans le monde. Elle est marquée dans notre pays par une pluie de vignettes, qui jouissent depuis lors d'une vogue grandissante et ont largement contribué au succès des PCK dans le grand public. Sans que les contemporains s'en rendent bien compte, de lourds nuages s'amoncelaient à l'horizon. Guerre russo-japonaise, guerre des Boers, campagnes balkaniques, tout cela paraissait très lointain. Il y avait

bien la rivalité navale anglo-allemande et la tension franco-allemande; mais chacun se plaisait à espérer que les choses finiraient par s'arranger. Malgré les signes avant-coureurs d'un conflit européen, la 1^{ère} guerre mondiale éclate comme un coup de tonnerre dans un ciel bleu. Le monde était en train de changer d'époque.

Pour J.-J. Kohler, cela impliquait un surcroît d'occupations et de responsabilités, civiles et militaires. Son principal associé, M. Cailler passait en effet le plus clair de son temps à Berne, où il dirigeait la Section fédérale des Transports et s'occupait activement de la Chambre Syndicale des fabricants de chocolat de notre pays. Cet organisme, seul habilité à traiter avec les Alliés, avait mis sur pied une Convention générale des chocolatiers, qui englobait tous les fabricants, grands et petits, de la branche. Il s'agissait là de centraliser toutes les commandes de matières premières, dont nos chocolatiers avaient besoin, et de les répartir équitablement entre eux, à des prix uniformes permettant aux petits comme aux grands de subsister. Le Comité de répartition fonctionnait à la frontière même, attribuant tant de wagons à tel groupe, tant à d'autres, et ainsi de suite, ce qui n'allait pas toujours sans récriminations et réclamations de la part de ceux qui s'estimaient lésés. Avec le temps, certains grands confiseurs, qui fabriquaient leur chocolat eux-mêmes, ont été admis à faire partie de la corporation des chocolatiers mis au bénéfice de la répartition des matières premières.

Chose curieuse, c'est précisément pendant ces années de guerre, surchargées de travail et de complications, que Jean-Jacques Kohler s'est mis à «recevoir», non plus dans sa belle demeure du «Champ de Ban», à Corsier sur Vevey, actuellement occupée par Charlie Chaplin, mais dans sa nouvelle «Bella-Vista» à La Tour-de-Peilz. Comme beaucoup de ses confrères pris dans l'engrenage des affaires, cet industriel, affable et dynamique, ne demandait pas mieux que de souffler un peu chez lui, où il se contentait de cultiver des relations de parenté et de voisinage, ainsi que quelques amis, tous membres de l'Abbaye de l'Arc à Lausanne, comme M. Auckenthaler, le colonel Bornand, Edouard Sandoz-David et son cousin Charles Kohler, avec lequel il se sentait uni par un même amour de l'art. Par sympathie pour la France et la cause des Alliés, il changera ses habitudes et ouvrira ses portes aux internés, dont le sort lui tenait très à cœur.

Lorsqu'un officier français, le capitaine Galey-Lalande, vient demander à J.-J. Kohler, de procurer du travail aux internés, le colonel-industriel lui répond: «Nous n'avons pas à prendre les devants. Mais je suis d'accord.»

Comme l'ancienne usine du Bosquet à Vevey travaillait au ralenti, il y met un atelier à la disposition des internés, qui travaillent désormais, moyennant une modeste rétribution, pour les PCK. Avec son ami Georges Jacottet, il fait monter un théâtre pour les internés. L'exemple de Vevey sera le point de départ du travail organisé ultérieurement en Suisse, sur une large échelle, en faveur des internés. C'est à cette époque que le général Pau, bien connu et très populaire dans notre pays, sera l'hôte des Kohler. Après la guerre de 1914/18, le Gouvernement de Sa Majesté Britannique a adressé ses remerciements à J.-J. Kohler pour les précieux services qu'il avait rendus, ainsi que pour sa générosité et son aide en faveur des internés, en lui exprimant ses regrets de ne pouvoir remettre une décoration à un citoyen suisse, en raison des dispositions de l'article 12 de la Constitution fédérale. De son côté, la France lui a décerné la médaille de la Reconnaissance française. En 1925, J.-J. Kohler a été promu à la dignité d'officier de la Légion d'Honneur pour l'activité qu'il avait déployée en faveur des internés. La nouvelle lui est parvenue le même jour que l'annonce de la terrible blessure reçue par son fils au Maroc.

Au cours de la période d'après-guerre, Kohler a connu quelques moments de loisirs. Cet industriel, alerte et entreprenant, qui se levait régulièrement à 6 heures du matin, aimait à pêcher de temps à autre dans les deux ruisseaux qu'il avait loués aux environs de Flamatt, dans le canton de Berne. Mais plus que tout, il goûtait la musique. En musique, comme ailleurs, ses goûts étaient très arrêtés. Ennemi déclaré de la musique moderne, il s'est écrié, après l'audition d'une œuvre d'Arthur Honegger exécutée par l'Orchestre de la Suisse romande: «Si l'on recommence, je prendrai mon cor de chasse et je jouerai pour les faire taire!» Il aurait été parfaitement capable de mettre cette menace à exécution. — Un autre domaine qui lui tenait également à cœur, c'était l'amour des belles choses. Après avoir commencé par collectionner d'anciennes épées, faute de pouvoir s'offrir d'autres objets plus coûteux, il a fait des trouvailles dans les pendules. Plus tard, il s'est tourné vers les tableaux, enfin vers les pièces d'argenterie. Ce collectionneur éclairé, avisé et tenace, étudiait minutieusement tout ce qui se rapportait à ces objets d'art, qu'il découvrait avec le flair du chasseur. Pour lui, la recherche présentait le même intérêt que la possession.

Chaque automne, J.-J. Kohler lançait un ordre de marche à ses principaux collaborateurs: «Demain matin, 6 heures, avec panier.» C'était là un ordre auquel ils obtempéraient volontiers. Après un arrêt à St-Léonard, près

de Sion, où le Patron possérait un verger et quelques arpents de vigne, la petite troupe dégustait les vins, en attendant que les deux vignerons aient préparé la «raclette» sur des dalles en plein air, devant la capite «La Mal-fichue» à Brûlefer, en face de l'antique forteresse de Tourbillon. Le colonel Girardet, de Louéche, faisait son apparition avec un flacon de genépi. Là-dessus, descente sur Sion. Départ en auto. Halte et dîner traditionnel à Saint-Maurice. Chacun s'en revenait avec un panier de raisins dorés. Au moment de prendre congé de ses invités, M. Kohler ne manquait pas de leur dire: «Demain matin, 8 heures, tous sur le pont!» Lui, le premier. — Cet homme, généreux et discret, a soutenu d'innombrables indigents, parmi ses anciens carabiniers en particulier, pour lesquels il avait un attachement tout spécial, pleinement réciproque. Il lui est arrivé également de donner des tableaux de valeur à certains de ses collaborateurs.

Dans la vie des affaires, les périodes d'accalmie sont rares et de courte durée. Aux troubles révolutionnaires qui ont accompagné la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, même dans notre petit pays, apparemment si paisible et prospère, devait succéder la première crise, intense et brutale, des années 1920/21. Les mirages du boom de 1923/29 éveillent des espoirs insensés que la crise financière de Wall-Street et la crise économique mondiale des années trente devaient cruellement dissiper.

De même, pour Jean-Jacques Kohler. Tout en tenant fermement en mains le gouvernail des usines du groupe PCK au cours d'une période particulièrement mouvementée, il souffrait en silence au sujet de son fils unique. Ce brillant officier de cavalerie suisse, réputé pour ses prouesses équestres et sportives, s'était engagé en effet en qualité d'officier français dans le 1^{er} Régiment étranger de cavalerie en Afrique du Nord. Pendant la guerre du Riff, il perdit la vue au cours d'un engagement meurtrier. Même aveugle, Jean-Victor Kohler devait continuer à servir la France, sa seconde patrie, et l'armée française, avec le même dévouement passionné qu'au-paravant. Parmi les nombreuses distinctions dont il fut l'objet, il convient de citer entre autres la Croix de guerre des T.O.E. avec palmes, la Médaille militaire chérifiennne et le titre de Commandeur de la Légion d'Honneur.

Les années passent, avec leur cortège d'ombres et de lumières. Tandis que les affaires des PCK continuaient à se développer, une nouvelle fusion se préparait, sous les auspices de la Nestlé. En 1929, le groupe PCK est finalement absorbé par la Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co., Vevey et Cham. Pour J.-J. Kohler, cette mesure marquait le point d'abou-

tissement, en même temps que le point final de sa carrière industrielle et commerciale. La tâche qu'il avait menée à bien durant de si longues années était achevée. Bien qu'il ait été appeler à siéger dans le conseil d'administration de la Nestlé, le Réalisateur se sent, pour la première fois peut-être de sa vie, presque désœuvré. Il était de ces hommes pour lesquels le travail, l'exercice du commandement et la lutte sont la raison d'être suprême. Privée de ces éléments-là, l'existence perd à leurs yeux la saveur et l'attrait dont elle était parée. Certes, il lui restait sa famille, quelques vieux amis et ses collections. Ces liens, ces intérêts conservaient leur valeur. Mais les forces qui bouillonnaient encore en lui demeuraient sans emploi. L'état d'inaction lui pesait. A qui, à quoi consacrer désormais son énergie et ses dons? Dans quelle direction orienter son existence jusque là si intense et pleine?

L'heure du détachement allait sonner pour lui, plus tôt qu'il ne s'y attendait. Le troisième et dernier des maîtres-chocolatiers Kohler s'éteint le 4 octobre 1930, à l'âge de 70 ans. Avec lui, une grande figure d'industriel et de chef militaire disparaît. La presse a rendu un hommage unanime et magnifique à la personnalité, à la carrière et à l'œuvre du défunt, qui avait consacré ses forces et ses talents au service de l'industrie et du pays.